



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 26 octobre 2025

Lieu : É.S. Le Boisé

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	P. Montignac			25	16	25	15	25	11	25	15	8	0	201	117	1,717949	4	1
				26	24	25	11	25	16	25	9							
2	S. de Sherbrooke	16	25			21	25	25	12	18	25	2	6	162	181	0,895028	4	4
		24	26			25	18	15	25	18	25							
3	É.S. du Triolet	15	25	25	21			10	25	16	25	2	6	141	193	0,73057	4	5
		11	25	18	25			21	25	25	22							
4	C. Mont Notre-Dame	11	25	12	25	25	10			18	25	4	4	160	172	0,930233	4	3
		16	25	25	15	25	21			28	26							
5	É.S. Wilfrid Léger	15	25	25	18	25	16	25	18			4	4	172	173	0,99422	4	2
		9	25	25	18	22	25	26	28									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Juvénile Féminin D3

Date : 26 octobre 2025

Lieu : É.S. Le Boisé

Section : B

Équipes		1		2		3		4		5		6		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Le Boisé			25	16	27	25	25	12	25	13	25	20	9	1	253	187	1,352941	5	1
				25	16	25	19	25	15	23	25	28	26							
2	É.S. Tandem Alex	16	25			25	23	27	25	19	25	22	25	4	6	221	233	0,948498	5	4
		16	25			25	16	23	25	23	25	25	19							
3	Poly La Samare	25	27	23	25			23	25	18	25	25	20	2	8	209	229	0,912664	5	5
		19	25	16	25			20	25	15	25	25	7							
4	C. St-Bernard	12	25	25	27	25	23			26	24	25	15	6	4	212	228	0,929825	5	3
		15	25	25	23	25	20			9	25	25	21							
5	Salésien	13	25	25	19	25	18	24	26			24	26	7	3	236	201	1,174129	5	2
		25	23	25	23	25	15	25	9			25	17							
6	É.S. La Ruche	20	25	25	22	20	25	15	25	26	24			2	8	196	249	0,787149	5	6
		26	28	19	25	7	25	21	25	17	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.